

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE**

**DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 16 Novembre 2017**

**Commune de  
PAULHAN**

**N° 2017/11/13**

Date de la convocation	06/11/ 2017
	<b><u>Votes : 24</u></b>
Présents : 20	Pour : 24
Absents : 03	Contre: 0
Représentés : 04	Abstention : 0

L'an deux mille dix sept et le seize Novembre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, JAURION Léon, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient Absents : MM. BORGNAT Géraldine, L'HOTE Valérie, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Mr BIROUSTE Pascal à Mr ARNAUD Raymond  
- Mr ENGELVIN Gérard à Mme ARNAUD Pierrette  
- Mme HEREDIA Fabienne à Mme DJUROVIC Aleksandra  
- Mr JAM Thierry à Mr VALERO Claude

**Objet** : Longueur voirie communale – répartition de la dotation globale de fonctionnement

Monsieur le Maire indique que les services communaux ont fait le récapitulatif des voies communales en collaboration avec les services de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20171116-2017-11-13-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2017  
Date de réception préfecture : 20/11/2017

A ce titre, il indique que la longueur communale est de 20840 m, longueur arrêtée au 31-12-2017.

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité ,

- Approuve le récapitulatif des voies communales arrêté au 31-12-2017 d'un total de 20840 m,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches relatives à ce dossier dans le cadre de la répartition de la dotation globale de fonctionnement 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire**  
**C.VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20171116-2017-11-13-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2017  
Date de réception préfecture : 20/11/2017